

CHOLET *mag*

LE DOSSIER P. 8

**CHOLET**
CŒUR DE VILLE

N° 328
MAI 2019

MAGAZINE MUNICIPAL
D'INFORMATION DE
LA VILLE DE CHOLET
CHOLET.FR    

CHOLET 
l'entrepreneante

Vidéoprotection



La Ville souhaite étendre son système de vidéoprotection. Elle sollicite une aide de l'État, "aussi élevée que possible", pour l'acquisition de nouvelles caméras : 14 caméras piéton pour les policiers municipaux et 24 caméras (fixes mini-dômes, fixes à lecture de plaques, mobiles) réparties aux abords des Halles, de la salle Pierre-de-Coubertin, de la Gare et dans les quartiers Jean-Monnet, Colline, Favreau et Mocrat.

Le chiffre

965 000 €

C'est le coût des travaux d'extension du cimetière de la Croix-de-Bault. Celui-ci nécessite une extension pour pouvoir répondre aux futurs besoins d'inhumations. Le terrain de football du Bordage Fontaine apparaît comme l'orientation la plus adaptée au développement de ce projet. Sa proximité avec le site actuel permettra également une continuité du travail des équipes du cimetière. Les contraintes hydrogéologiques et la réglementation en vigueur nécessitent des aménagements spécifiques, aux compétences particulières, notamment en matière de drainage et de remblaiement. Une opération qui s'élève à 965 000 €.

18 mai - Journée des Citoyens "On ne mégote pas avec l'environnement"

La Journée des Citoyens est devenue un rendez-vous bien connu des Choletais. À l'initiative de la Ville, les habitants sont invités à se mobiliser pour améliorer leur cadre de vie. L'accent est particulièrement mis cette année sur les mégots, avec la mise à disposition de 1 000 cendriers de poche pour sensibiliser les fumeurs dans la rue. **Jeter son mégot par terre nuit gravement à la cité !** (lire p. 14)



Rêves de gosses

L'Agglomération du Choletais soutient l'action portée par la Jeune Chambre Économique du Choletais et l'association Les Chevaliers du Ciel : le tour de France aérien "Rêves de gosses". Une action caritative au profit de l'enfance exclue ou défavorisée. L'événement aura lieu vendredi 7 juin à l'aérodrome Le Pontreau. Le Conseil de Communauté a voté l'exonération des taxes et redevances aéroportuaires pour les avions qui circuleront ce jour-là. Une aide d'un montant de 400 €.

Rendez-vous

Pour aller plus loin dans l'information, Cholet mag s'associe à la Télévision Locale du Choletais dans le cadre de l'émission **Le Mag**, diffusée par la chaîne locale. Chaque mois, un plateau d'une douzaine de minutes offre un autre angle à un sujet développé par votre mensuel municipal d'information.

En mai : "Cholet Cœur de Ville" et "La Foire-Expo 2019"



TÉLÉVISION LOCALE DU CHOLETAIS CANAL 33 TNT

BOX ORANGE CANAL 378 tlc-cholet.com



SE RÉAPPROPRIER LE CŒUR DE NOTRE VILLE

Après un mois d'avril palpitant, passant de la vitesse de la course cycliste Cholet-Pays de La Loire, à la joie des Choletais se lançant des confettis et autres serpentins, admirant les chars et le travail talentueux et passionné des carnavaliers, ou encore vibrant en assistant aux pièces de théâtre sélectionnées au Festival des Arlequins s'enchaînant au son des trois coups, tout comme les matches au rythme des rebonds des ballons de basket lors du traditionnel Cholet Mondial Basketball, le dynamisme de la Ville de Cholet et des Choletais s'est encore pleinement illustré. Je profite d'ailleurs de cet édito pour remercier à nouveau l'ensemble des bénévoles engagés, investis pour offrir de tels événements, de tels spectacles aux Choletais et bien au-delà.

Le mois de mai ne sera pas en reste et marquera un tournant dans la vie choletaise. La

Ludothèque va, en effet, déménager au cœur du centre-ville, au sein des Arcades Rougé. Cet équipement intercommunal, prisé des familles, ouvrira ses portes le 15 mai prochain. 500 m² de surface d'accueil permettront à chacun de découvrir et d'essayer les jeux, dans un espace plus visible, de plain-pied, repensé pour une meilleure accessibilité et surtout plus adapté aux activités d'une ludothèque que dans les anciens locaux de Mail II. L'amplitude horaire sera pratiquement triplée et le stationnement sera simplifié avec 1h30 de stationnement offert ! La famille est, comme vous pouvez le constater, au cœur de nos réflexions. Notre rôle est de faciliter la vie de nos concitoyens en

offrant des services adaptés, de proximité et de qualité pour chacun. Petits et grands, venez découvrir l'une des plus grandes ludothèques de France dans son nouvel écrin !

L'ouverture de la Ludothèque en plein centre-ville, est une nouvelle étape dans le processus de dynamisation de celui-ci. Cholet, comme les 221 autres villes de France retenues et bénéficiaires, est inscrite dans le dispositif "Action Cœur de Ville". La Municipalité mettra ainsi en place de nombreuses actions pour que les Choletais se réapproprient le cœur de leur ville en proposant une offre d'habitat plus adaptée, luttant contre les friches, favorisant le commerce, qui représente des objectifs

prioritaires... Les projets envisagés sont d'ores et déjà reconnus au niveau national. En effet, le 19 mars dernier, la Ville est devenue lauréate du dispositif "Réinventons nos cœurs de ville". Cette récompense n'est pas seulement une mise à l'honneur de la politique de la Ville mais elle est accompagnée d'une aide technique et financière qui facilitera l'émergence du projet de la Boule d'Or. Je vous donne donc rendez-vous le 25 mai prochain, place Travot pour en découvrir plus !

Le dynamisme de notre territoire, qu'il soit culturel, sportif ou encore économique, est au cœur de nos réflexions. Il est, en effet, plus que nécessaire de favoriser l'économie locale et par voie de conséquence favoriser l'emploi. Ainsi, la Foire-Expo prendra ses quartiers, à la fin du mois, au Parc des Expositions de la Meilleraie avec, notamment, la présence des professionnels de l'agriculture et de la viticulture. Ils vous

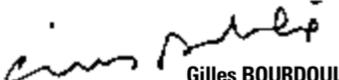
communiqueront leur passion pour leurs métiers et mettront en lumière leur savoir-faire dans un espace de plus de 1 000 m².

Le Choletais est certes reconnu pour son économie locale florissante avec un faible taux de chômage de 5,5 % envié par de nombreux territoires. Malheureusement, nous avons appris ces dernières semaines le plan social annoncé par l'entreprise Dorel, fleuron de l'industrie de la puériculture. Plus d'une centaine d'emplois seront supprimés. La Collectivité est forcément inquiète pour la pérennité de l'entreprise à Cholet. Elle déplore que les commentaires de la direction générale éloignée du terrain local n'aient évoqué que les intérêts des actionnaires sans un mot pour les salariés.

Les élus et services de l'Agglomération se sont immédiatement mis à la disposition de celles et ceux qui risquent de perdre leur emploi en proposant de relayer leurs candidatures vers les entreprises locales en fort recrutement. La Collectivité tient pleinement son rôle de soutien et d'accompagnement auprès des acteurs économiques locaux et des salariés.

Enfin, à l'heure des mobilisations pour protéger notre planète, les Choletais sont invités à participer au nettoyage de leur belle ville lors de la journée citoyenne du 18 mai prochain.

Chacun a son rôle à jouer pour le bien de tous !


Gilles BOURDOULEIX
Maire de Cholet
Président de l'Agglomération du Choletais
Député honoraire



PODIUM BLEU BLANC ROUGE

Les amoureux de la petite reine ont été une nouvelle fois nombreux le long des routes de l'agglomération et dans Cholet pour la 41^e édition de la course cycliste professionnelle Cholet – Pays de la Loire. Au terme des 203 km, ce sont Marc Sarreau (Groupama-FDJ), Bryan Coquard (Vital Concept) et Thomas Boudat (Team Direct Énergie) qui se sont imposés.

CHOLET MONDIAL BASKETBALL

Événement sportif européen pour les basketteurs de moins de 19 ans, le tournoi organisé par la Jeune France a rassemblé cette année plus de 7 000 spectateurs. Ce sont les joueurs allemands de Brose Bamberg qui décrochent la victoire après un match intense contre les espagnols de Valence Basket club.

La troisième place revient à Nancy. Cholet termine au pied du podium sans avoir démérité. Un beau cru et des temps forts sur le parquet et dans les tribunes.



CONCERTATION

Mardi 2 avril, de nombreux Choletais ont participé à la 2^e réunion de concertation sur le quartier de la Gare. À l'invitation de Jean-Paul Brégeon, Adjoint au Maire en charge de ce dossier, l'architecte urbaniste Vera Broëz a présenté les orientations d'aménagement du quartier. Aménager, animer et connecter les espaces publics ; articuler et désenclaver le quartier de la Gare ; stimuler les modes actifs (piétons et vélos) sont les grands enjeux du projet.



4,1 MILLIONS D'EUROS

C'est le montant de l'enveloppe allouée par la Région des Pays de la Loire à l'Agglomération du Choletais (AdC) dans le cadre du Contrat Territoires - Région 2020, signé vendredi 12 avril par Christelle Morançais, Présidente de la Région des Pays de la Loire, Christian Gillet, Président du Département de Maine-et-Loire et Gilles Bourdoux, Président de l'AdC. Quatre opérations ont été retenues : la construction du centre aquatique Lysséo à Lys-Haut-Layon, la réhabilitation-extension de la résidence autonomie du Bosquet à Cholet, l'extension de la bibliothèque de Lys-Haut-Layon et la création du centre intergénérationnel du May-sur-Èvre.

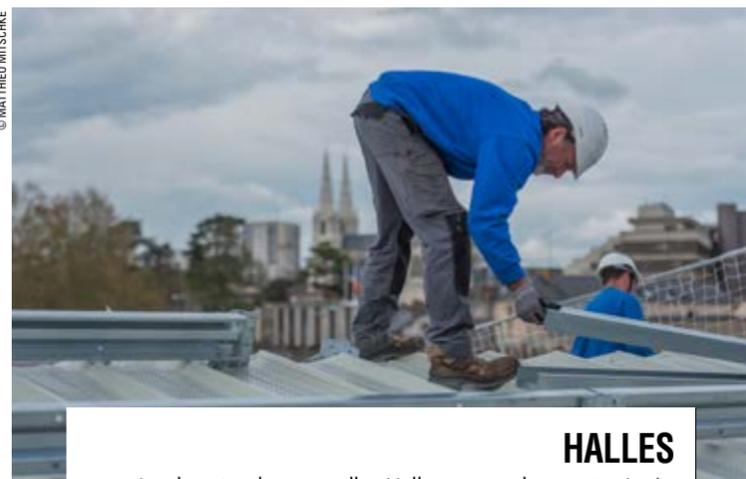


LES ARLEQUINS

Après 4 jours de compétition, la 33^e édition du Festival des Arlequins a décerné ses récompenses :

- Arlequin d'Or** : La Troupalex (Haute-Savoie) également Prix du Comité de sélection ;
- Arlequin d'Argent** : La Cie Mutualiste de la Dernière Chance (Essonne) ;
- Arlequin de Bronze** : Le Théâtre de l'Enclin (Cholet) également Prix Jacques-Mignon ;
- Prix spécial du Jury** : La Cie Zig Zag (Ille-et-Vilaine).

Un festival qui ne cesse de croître en réputation et en fréquentation.



HALLES

Le chantier des nouvelles Halles avance bon train. Après la pose de la toiture et des baies vitrées, la grue a été démontée mercredi 17 avril. Les travaux se poursuivent désormais avec les aménagements intérieurs. D'une surface de 2 358 m², le bâtiment sera livré aux commerçants en juillet pour une ouverture en septembre 2019.

SUR DE BONS RAILS

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de circulation des lignes TER pour les usagers ligériens, la ligne Cholet-Clisson a été modernisée grâce au soutien de l'État, de la Région des Pays de la Loire, de l'Agglomération du Choletais et de SNCF Réseau. Après une phase de travaux qui a nécessité la fermeture complète de la ligne depuis juillet 2018, la ligne Cholet-Clisson est de nouveau ouverte à la circulation des voyageurs depuis le 13 avril. **L'Agglomération du Choletais a soutenu le projet à hauteur de 2 millions d'euros.** L'inauguration s'est faite en présence de Claude d'Harcourt, Préfet de Région, Christelle Morançais, Présidente de la Région des Pays de la Loire, Gilles Bourdoux, Président de l'Agglomération du Choletais et Christophe Huau, Directeur territorial SNCF Réseau.



15 juin
Place Travot

GRATUIT

Inscriptions
jusqu'au 5 juin
(Attention places limitées)



Direction de la Communication - Ville de Cholet / Adc - mars 2019

COURSE DE DRAISIENNES

2 - 5 ans

Réservée aux habitants de
Cholet et du Puy Saint Bonnet

Infos et inscriptions
sports@choletagglomeration.fr



CHOLET
3 FOIS
LA PLUS SPORTIVE
DE FRANCE



CHOLET
l'entrepreneuse

ARRÊT SUR IMAGES



ENVOYEZ LES COULEURS !

Vous étiez nombreux une fois encore à assister au Carnaval de Cholet. Comme chaque année, il propage sa magie pour le bonheur des petits comme des plus grands. Un événement de territoire rendu possible grâce à l'implication de ses 1 200 bénévoles.

© MAXIME BELANGER



Des surprises vous attendent !
Venez nombreux pour les découvrir
samedi 25 mai

CHOLET CŒUR DE VILLE

Engagée dans la reconquête du centre-ville, la Ville de Cholet a intégré le programme national "Action Cœur de Ville". Déménagement de la Ludothèque, nouveaux aménagements de la place Travot, réhabilitation du Rex... l'équipe municipale est à la manœuvre pour réinventer le centre-ville et faire battre le cœur de Cholet encore plus fort.

Depuis 2017, la Ville de Cholet s'est engagée pleinement dans la reconquête de son centre-ville. En mai 2018, elle a intégré le programme national "Action Cœur de Ville". Objectif : renforcer son attractivité et sa dynamique. Comme 221 autres villes de France, Cholet sera aidée financièrement pour redynamiser son centre. Un projet mené en partenariat avec l'État, la Caisse des Dépôts et Consignations, Action Logement, l'Agence nationale de l'habitat, le Département de Maine-et-Loire et la Région des Pays de la Loire.

Cette programmation permettra de répondre aux enjeux du cœur de ville à travers l'amélioration des fonctions stratégiques nécessaires à sa vitalité :

- **l'habitat** : avoir un habitat adapté à tous les parcours résidentiels ;
- **les services** : répondre aux besoins non marchands des habitants ;
- **l'économie et le commerce** : conserver une fonction d'emploi et de lieu d'échanges ;
- **l'identité** : créer un attachement, un point de repère, une fierté ;
- **les mobilités** : mobilités douces, place de la voiture en ville ;
- **le numérique** : modernisation des espaces, innovation...

Des axes stratégiques

Avant le lancement de ce programme, la Ville s'était déjà engagée dans cette voie en menant plusieurs études, notamment avec le cabinet Lestoux & Associés, bureau d'études spécialiste du commerce, des centres-villes et de l'urbanisme. "Une longueur d'avance qui a permis de définir sereinement les actions à inscrire dans le programme, confie Jean-Paul Brégeon, Adjoint au Maire en charge du dossier. Notre ambition est de faire du centre-ville un lieu incontournable, à travers le déploiement d'actions à court et moyen termes." Pour y parvenir, une stratégie de territoire a été définie dans un programme pluriannuel d'actions, une feuille de route qui ira au-delà des 5 ans du programme national.



Le programme "Action Cœur de Ville" s'inscrit dans la durée et se compose d'actions variées. La création d'un logo était nécessaire pour estampiller chacune d'elles, et permettre une meilleure identification du dispositif. Le logo évoque la redynamisation du centre-ville, avec un cœur choletais qui reprend vie. En clin d'œil, dans les lignes des battements vous verrez peut-être les deux flèches de l'église Notre-Dame !



PAROLE DU MAIRE

Gilles Bourdoleix
Maire de Cholet

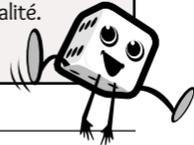
"À travers ce projet d'aménagement global, l'enjeu est de **reconstituer une expérience centre-ville singulière pour, in fine, développer les flux commerciaux et redensifier la population du cœur de ville.** Il s'agit de faire du centre-ville une destination, un lieu de vie où l'on vient par choix. Un centre-ville plus concentré, plus dense en services et en équipements non marchands. Un centre-ville plus désirable pour habiter. Un centre-ville plus convivial pour s'y balader."

Parmi les actions déjà engagées : le déménagement de la Ludothèque aux Arcades Rougé et le nouvel aménagement de la place Travot se concrétisent dès le mois de mai. La Ville réfléchit également à la rénovation de l'ancien cinéma Le Rex, à la réhabilitation de l'îlot de la Boule d'Or ou de la clinique Saint-Luc. Il est aussi envisagé de valoriser le parcours marchand en donnant plus de place aux cheminements piétons. L'habillage des cellules commerciales vides et l'aménagement des entrées de centre-ville sont également à l'étude.

La Ludothèque ouvre aux Arcades Rougé

La nouvelle Ludothèque ouvre au public mercredi 15 mai. En cœur de ville, aux Arcades Rougé, vous pourrez alors profiter d'horaires élargis, d'un parking à proximité, d'espaces plus grands et revisités et d'une équipe étoffée. Ce lieu culturel apprécié et très fréquenté des Choletais et des habitants de l'agglomération quitte ses locaux du 1^{er} étage du centre Mail II

pour s'installer aux Arcades Rougé, dans la cellule libérée par le magasin de jouets. Pour l'équipe de la Ludothèque, ce déménagement est l'occasion de répondre aux attentes et besoins du public et de lui faire de nouvelles propositions, tout en poursuivant ses missions de lieu d'éveil culturel et de soutien à la parentalité.



Une place Travot redessinée

La Majorité municipale souhaite saisir l'opportunité du programme Cholet Cœur de Ville pour redonner un nouveau visage à la place Travot. Pivot du centre-ville, la place est aujourd'hui un lieu de rassemblement, aux capacités événementielles remarquables. Fête de la musique, Les Z'allumés, Marché de Noël... la place Travot est le lieu idéal des grandes manifestations. Mais malgré tous ces atouts, elle est souvent ressentie comme une rupture entre les deux secteurs commerçants du centre-ville : Arcades Rougé d'un côté et rues Clemenceau et Nationale de l'autre.

Sa configuration n'invite pas les promeneurs à s'y arrêter, y flâner, y déjeuner. Les élus et les services ont donc imaginé de nouveaux aménagements.

Objectifs : améliorer l'ambiance, apporter du confort, donner plus de place à l'enfant, végétaliser et théâtraliser pour attirer notamment un public plus familial. "L'aménagement de la place Travot est un axe fort du lancement du programme Cholet Cœur de Ville. Son inauguration, samedi 25 mai, marquera le début de la communication et de la concertation sur les changements attendus en cœur de ville pour les 10 prochaines années", promet Jean-Paul Brégeon, Adjoint au Maire.

Samedi 25 mai : place aux animations !

L'ensemble de la population, Choletais ou non, habitants du centre-ville mais pas que... est invité à participer au temps fort d'inauguration de la nouvelle Ludothèque et de la place Travot, samedi 25 mai. À cette occasion, découvrez le programme Cholet Cœur de Ville et échangez avec vos élus.

de 16h à 19h

- **animations enfants** : maquillage, sculpteur de ballons, jeu de piste...
- **jeux dans la rue** : la Ludothèque sort ses jeux, des Arcades Rougé jusqu'à la place Travot
- **animations musicales**



De nombreux lots à gagner

Rendez-vous dans votre nouvelle Ludothèque aux Arcades Rougé

Règlement du jeu disponible sur <http://www.huisserie-99-1016.fr/>



Des surprises vous attendent ! Venez nombreux pour les découvrir samedi 25 mai

Sécurité : la Ville en actions

La Collectivité est à l'écoute des Choletais sur la sécurisation du centre-ville et plus précisément en ce qui concerne le secteur du Carré des Toiles, aux Arcades Rougé. Si des individus ont pu perturber par leur comportement inapproprié la tranquillité de cet espace public, les nombreuses actions menées par les services permettent aujourd'hui d'assurer le meilleur niveau de sécurité aux usagers.

Outre la Police municipale, dont un effectif important est quotidiennement déployé en centre-ville, les médiateurs de la Ville et des partenaires relais, notamment d'aide à l'insertion, sont impliqués pour intervenir selon les situations. De plus, des aménagements urbains spécifiques, des arrêtés visant à lutter contre les nuisances ainsi que le développement d'un système de

vidéoprotection innovant, relié directement aux services de Police, complètent ces dispositifs.

Ces multiples actions vont se poursuivre dans le temps et ces moyens continueront d'être engagés aux côtés de la Police nationale, pour la tranquillité des habitants et des acteurs du centre-ville.



Trois friches à réinventer



Jean-Paul Brégeon
Adjoint au Maire
Aménagement

Une maison médicale à la clinique Saint-Luc ?

Le cœur de ville manque de services non marchands. "Nous y avons actuellement seulement 6 % de services. Un frein aussi pour attirer les familles", note Jean-Paul Brégeon. Au vu des besoins identifiés, et notamment du faible taux de professionnels de santé présents en cœur de ville, les élus souhaitent rechercher et accompagner des opérateurs privés pour la réhabilitation de l'ancienne clinique Saint-Luc, située rue Salbérie. La revalorisation de cet immeuble comme "pôle médical" de centre-ville serait alors une réelle opportunité.

Îlot de la Boule d'Or : un projet mixte

Les élus ont voté en Conseil municipal du mois de décembre le lancement d'une étude sur l'îlot de la Boule d'Or. Friche historique du centre-ville, située entre le parvis Jean-Paul II et la rue de la Sardinerie, face à l'église Notre-Dame, l'îlot représente un potentiel réel en cœur de ville, à deux pas de la place Travot, des rues commerçantes et des cafés-restaurants. Composé de propriétés privées, à l'abandon depuis de nombreuses années, l'îlot impacte la qualité urbaine du site. L'enjeu porte alors sur une restructuration complète de l'ensemble, afin de lui donner une place dans la dynamique et l'attractivité du cœur de ville. "Nous sommes en négociation directe avec les propriétaires. Le réinvestissement de cette friche sera tourné vers un projet de mixité, à la fois sociale et fonctionnelle : logements à destination des familles, services à la population, commerces", confie l'élu. Pour ce projet, la Ville est lauréate du dispositif "Réinventons nos cœurs de ville". La Collectivité va ainsi bénéficier, dès 2019, d'une aide technique et financière supplémentaire.

Le Rex pour l'Office de Tourisme

Parallèlement, la Ville s'est officiellement positionnée sur l'ancien cinéma Le Rex, à l'angle des rues Travot et des Vieux-Greniers. Elle utilise son droit de préemption urbain pour acquérir l'immeuble (438 m²) pour 220 000 € et réfléchit maintenant à son avenir. Situé sur le cheminement piéton principal allant des Halles vers la place Travot, en passant par le pôle d'échanges de bus, son emplacement, en entrée de centre-ville, est stratégique. "Installer dans cet immeuble un moteur de fréquentation du centre-ville est une priorité pour inviter la population, les usagers, les touristes à s'emparer du cœur de ville." C'est l'Office de Tourisme qui est pressenti pour y être installé. "Ce service y trouverait là une localisation centrale valorisante." Le projet, dont la programmation n'est pas entièrement définie à ce jour, pourra être complété par d'autres services, des activités tertiaires ou encore des logements.



Avec la LUDOTHEQUE

Mettez des

YOUPI!

et des

CLAP CLAP CLAP!

dans votre vie



**7 000 jeux
pour tous !**

Nouvelle adresse
Les Arcades Rougé
culture.cholet.fr

CHOLET
CŒUR DE VILLE

Le Choletais
L'audace pour réussir

L'ACTION MUNICIPALE



VIDE-GRENIER : INSCRIPTIONS

C'est la 6^e édition du vide-grenier organisé par la Ville de Cholet. Elle se déroulera dimanche 23 juin de 10h à 17h30.

Inscriptions

- **mercredi 15 mai de 17h à 19h** – Hôtel de Ville, salle Oldenburg (rez-de-chaussée)
- **tous les mercredis du 22 mai au 12 juin de 10h à 12h** Hôtel de Ville, service Actions de Quartiers, Commerce et Artisanat (3^e étage)

Pour s'inscrire, les participants doivent obligatoirement :

- présenter une pièce d'identité ;
- signer une attestation sur l'honneur ;
- payer leur droit de place en chèque ou espèces (prévoir l'appoint pas de possibilité de rendre la monnaie).

Tarif : 4,50 € le mètre linéaire.

Sont exclus de la vente, les marchandises neuves, les articles de contrefaçon, les produits alimentaires et boissons, les animaux.

INFOS

Service Actions de Quartier, Commerce et Artisanat
02 72 77 22 04

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes se déroulent dimanche **26 mai**. Ce scrutin (1 tour) permet d'élire les députés européens représentant la France au Parlement européen.

À Cholet, les bureaux de vote seront **ouverts de 8h à 18h**.

Conformément à la réforme votée en 2016, un Répertoire Électoral Unique (REU) est institué en 2019. Ce dispositif géré par l'Insee permet une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales en attribuant un identifiant national unique à chaque électeur. **Les nouvelles cartes d'électeur seront donc distribuées dans la première moitié du mois de mai**. Si vous n'avez pas reçu la vôtre (changement d'adresse non communiquée ou tout autre motif de non-distribution), c'est le bureau de vote qui vous la remettra.

INFOS

Service État civil - Élections
02 72 77 23 53

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : QU'EN PENSEZ-VOUS ?

La Ville de Cholet souhaite mener auprès des habitants, une consultation sur l'extinction de l'éclairage public. Pour ou contre ?

Une expérimentation avait déjà été menée en janvier 2014. Le schéma validé à l'époque était une extinction totale de l'éclairage public sur le territoire de Cholet et de la commune associée du Puy Saint Bonnet, entre 1h et 5h du matin. Les services de secours avaient alors été concertés, ainsi que les professionnels intervenant sur le domaine public (services de gaz, électricité, télécommunication, transports en commun). L'expérience a été rapidement arrêtée suite à des plaintes d'usagers du domaine public, notamment de personnes distribuant la presse ou travaillant en 3x8. La majorité de ces réclamations était liée au sentiment d'insécurité.

Variation de la tension électrique

Suite à cette expérimentation, le choix de la Ville s'est porté sur la mise en œuvre d'un système de variation de la tension électrique. Entre 21h et 6h, l'intensité des lampes

est abaissée. Résultat : l'impact lumineux sur l'environnement est réduit, tout en maintenant un flux lumineux suffisant pour le trafic routier et les cheminements piétons. Aujourd'hui, 5 380 points lumineux sont concernés par cette baisse d'intensité. Un investissement conséquent qui permet ainsi de réduire les consommations électriques. Une économie d'énergie d'environ 37 %, soit près de 100 000 € par an.

INFOS

Direction de la Voirie et des Espaces publics
02 72 77 20 90



VITRINES ET ENSEIGNES

Les entreprises (centre-ville et zones commerciales périphériques) ont l'obligation d'éteindre les enseignes lumineuses et les vitrines la nuit, entre 1h et 6h du matin. Une mesure gouvernementale qui remonte à 2012, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2018. L'objectif est de limiter l'impact de la pollution lumineuse nocturne qui s'est intensifiée ces dernières années. Ces mesures sont jusqu'à présent peu suivies d'effets.

CONSULTATION : EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC BULLETIN DE PARTICIPATION

**À RETOURNER AVANT LE 31 MAI 2019 À L'HÔTEL DE VILLE (ACCUEIL OU BOÎTES AUX LETTRES),
OU LE 18 MAI 2019 AUX POINTS DE RALLIEMENT DE LA JOURNÉE DES CITOYENS (VOIR P. 14).**

La Ville de Cholet mène une consultation auprès des habitants sur l'extinction de l'éclairage public entre 1h et 5h du matin, sur l'ensemble du territoire de Cholet et du Puy Saint Bonnet.

Quelle est votre position sur ce sujet (1 seule réponse possible) ?

- Je suis favorable au maintien de l'éclairage public. Je suis favorable à l'extinction de l'éclairage public.

J'habite dans le quartier* :

- Centre-ville Libération
 Pasteur-Bretagne Turbaudières / Girardière
 Tuilerie-Leclerc Calvaire / Jean-Monnet / Choletière
 Lorraine Puy Saint Bonnet
 Val de Moine

Mon âge :

- 20-29 ans 60-69 ans
 30-39 ans 70-79 ans
 40-49 ans 80 ans ou plus
 50-59 ans

* Pour connaître votre quartier, saisissez votre nom de rue sur cholet.fr/emairie/quartiers.php



JOURNÉE DES CITOYENS : PLUS BELLE MA VILLE

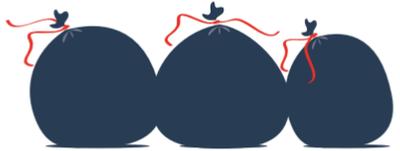
Pour la 3^e année consécutive, les habitants de Cholet et du Puy Saint Bonnet sont invités à participer à la Journée des Citoyens, samedi 18 mai.

La Journée des Citoyens est devenue un rendez-vous bien connu des Choletais. À l'initiative de la Ville, les habitants sont invités à se mobiliser pour améliorer leur cadre de vie. Nettoyage des rues, des trottoirs, des espaces verts, des parcs et jardins... chacun, jeune ou moins jeune, en famille, entre amis ou voisins, peut apporter sa contribution. Pour renforcer la dimension de proximité, plusieurs **points de ralliement** sont animés par vos élus dans les quartiers - de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Les kits d'équipement (sacs, gants et chasubles) sont à retirer sur les points de ralliement indiqués sur le plan, le jour J. L'accent est particulièrement mis cette année sur les mégots, avec la mise à disposition de 1 000 cendriers de poche pour sensibiliser les fumeurs dans la rue.



INFOS
Service Jeunesse, Citoyenneté, Vie associative et Intégration
02 72 77 23 65



À NE PAS MANQUER

SORTIE ÉCO-RUNNING
Les Free Athlètes prennent soin de leur terrain de jeu. Marcheurs, joggeurs, seul ou en groupe, rejoignez le mouvement pour une marche et collecte de déchets.

PLUS D'INFOS SUR
@FreeAthletesCholet
(page dédiée : Cholet, sport et environnement)

À NE PAS MANQUER

ENTRETIEN D'UN SENTIER
Les jeunes du Centre social du Verger, accompagnés des habitants du quartier, nettoient le chemin de randonnée du Verger.

À 14h
Centre social du Verger

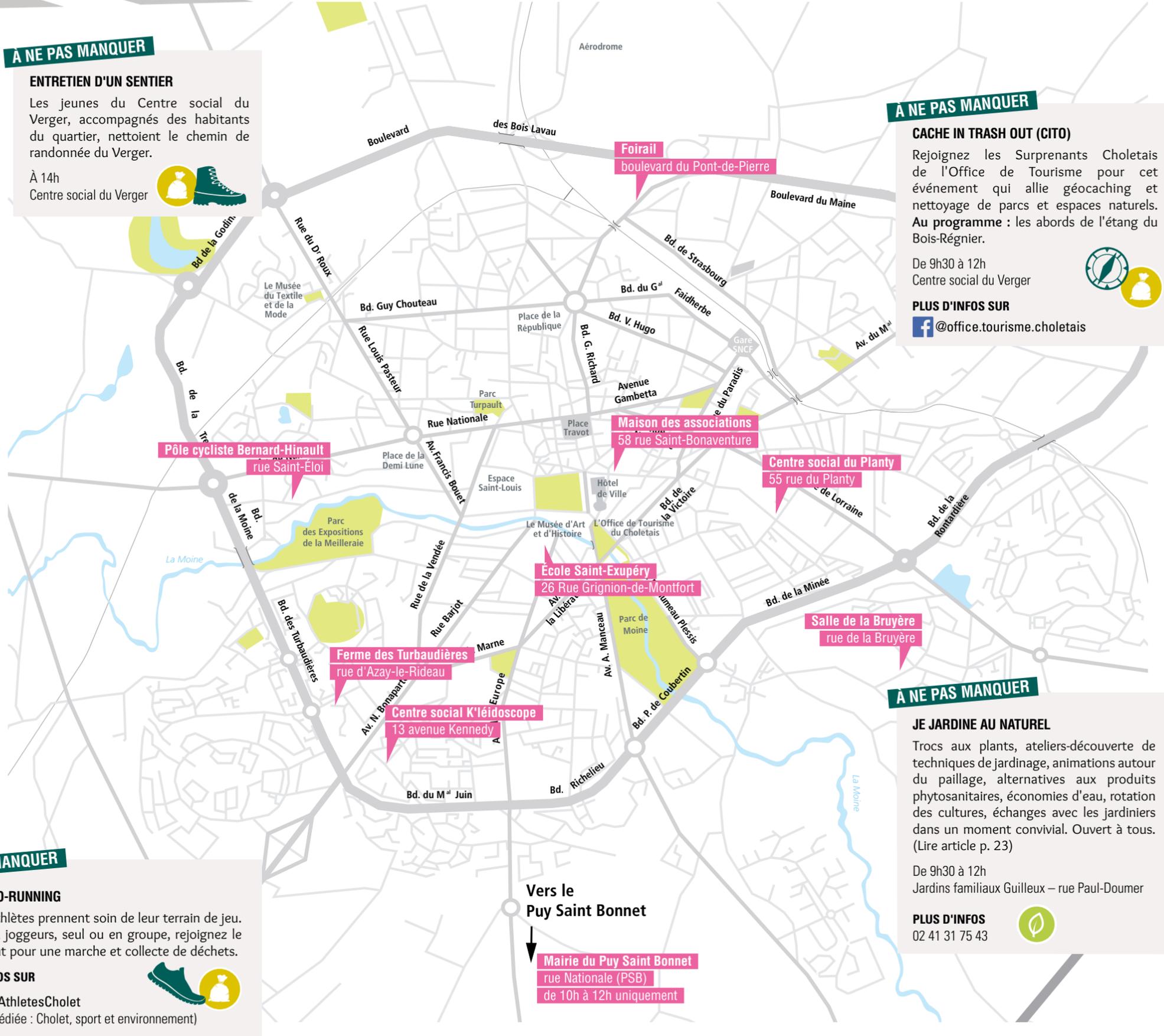


À NE PAS MANQUER

CACHE IN TRASH OUT (CITO)
Rejoignez les Surprenants Choletais de l'Office de Tourisme pour cet événement qui allie géocaching et nettoyage de parcs et espaces naturels.
Au programme : les abords de l'étang du Bois-Régnier.

De 9h30 à 12h
Centre social du Verger

PLUS D'INFOS SUR
@office.tourisme.choletais



À NE PAS MANQUER

JE JARDINE AU NATUREL
Troc aux plants, ateliers-découverte de techniques de jardinage, animations autour du paillage, alternatives aux produits phytosanitaires, économies d'eau, rotation des cultures, échanges avec les jardiniers dans un moment convivial. Ouvert à tous. (Lire article p. 23)

De 9h30 à 12h
Jardins familiaux Guilleux – rue Paul-Doumer

PLUS D'INFOS
02 41 31 75 43



SEMAINE SANS ÉCRAN

LES + DE 9 ANS DANS LE VISEUR

Après deux premières sessions en mai et octobre 2018, c'est au tour des plus grands (9 ans et plus), de leurs parents et des professionnels qui les entourent, d'être sensibilisés à l'utilisation des écrans. **Une semaine d'animations proposée par le Point Info Famille du 18 au 25 mai.** Sensibiliser les familles et les professionnels de l'enfance et de l'adolescence aux impacts des écrans sur les enfants, c'est l'objectif de cette troisième Semaine sans écran. Une série d'animations et de temps forts proposés en collaboration avec de nombreux services de la Collectivité et partenaires associatifs. Elle concerne cette fois-ci les plus de 9 ans.

Les "4 pas"

Sport, musique, danse, cirque, jeux, expositions, il y en aura pour tous les goûts. À ne pas manquer : la conférence de Sabine Duflo, psychologue clinicienne et thérapeute familiale. Spécialiste de la question des écrans, elle est à l'origine de la campagne des "4 pas" : des conseils simples pour aider les familles à mieux gérer les temps d'écran. Mieux comprendre l'impact des écrans sur le cerveau des enfants et des adolescents de 9 à 18 ans (sommeil, troubles des apprentissages, agitation, difficultés de socialisation...) et apporter des réponses ou des pistes pour aider les familles au quotidien, tels sont les objectifs de cette soirée proposée mardi 21 mai à 20h, salle Paul-Valéry (gratuit – sans réservation).



INFOS
Point Info Famille
02 72 77 22 10

Programme complet sur
education.cholet.fr



JOURNÉE INTERGÉNÉRATION

Mercredi 5 juin, c'est la 27^e édition de la Journée Intergénération, organisée par l'Office Public des Retraités et Personnes Âgées du Choletais (ORPAC). Elle se déroulera de 9h à 17h à l'étang des Noues.

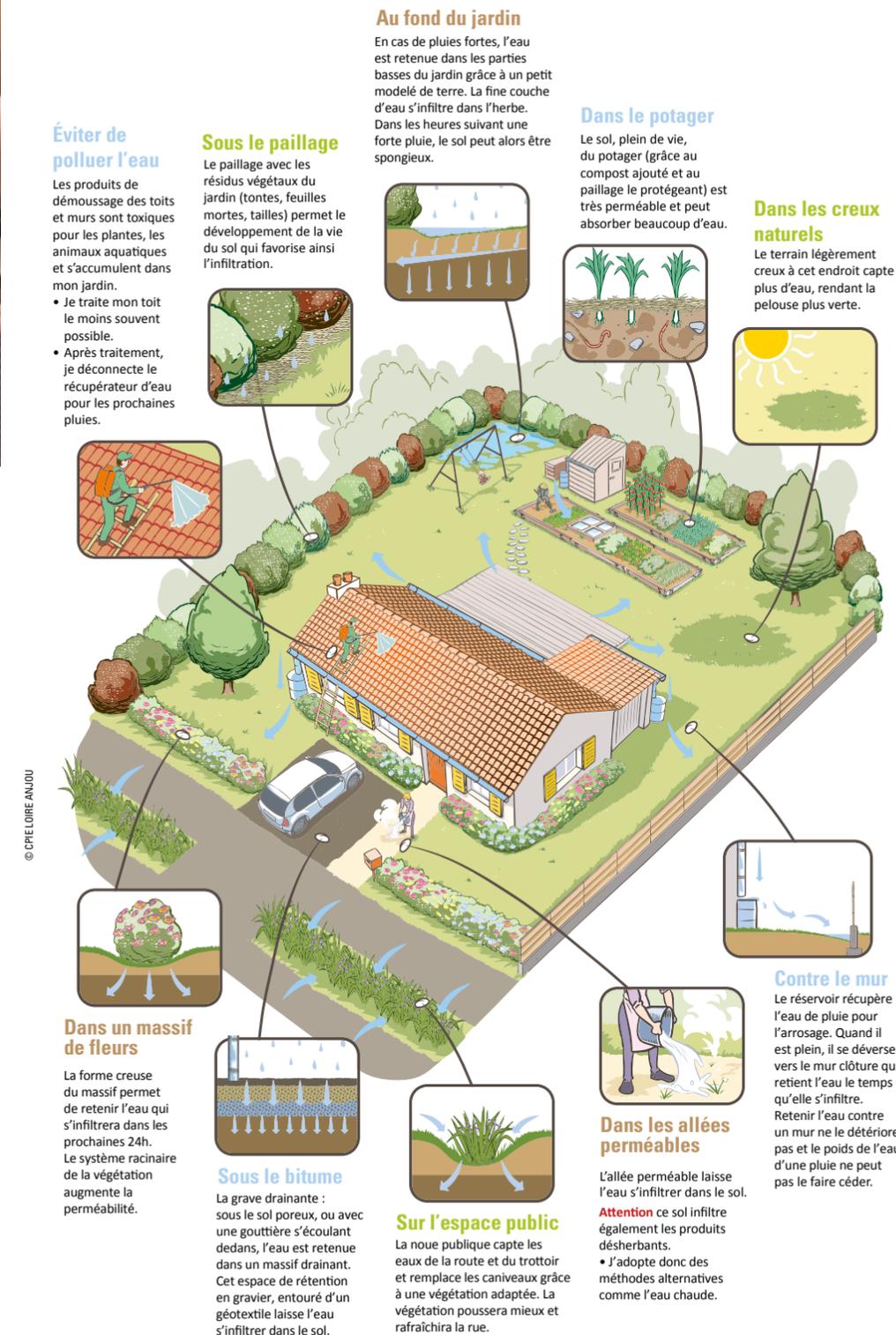
Au programme : de nombreux ateliers proposés par les jeunes des filières Services à la Personne des Maisons Familiales et Rurales Le Vallon et La Bonnauderie ainsi que du lycée Jeanne-Delanoue, mais aussi des ateliers encadrés par les partenaires, tels que la Ludothèque, la Médiathèque, la Fédération de Chasse ou l'association Mycologie Choletaise, Artisans du Monde...

Les enfants, les jeunes, les adultes et les seniors sont tous conviés à prendre part à des ateliers où chacun est incité à faire par lui-même. Un quiz sur le thème du tri des déchets ponctuera également cette journée. Familles, grands-parents et enfants vous pouvez participer le matin, l'après-midi ou la journée complète en apportant votre pique-nique. L'ORPAC offre les boissons et le goûter.



INFOS
ORPAC
02 72 77 24 08
orpac-cholet.fr

L'EAU DE PLUIE : N'EN PERDONS PAS UNE GOUTTE !



Les communes de l'Agglomération du Choletais s'engagent dans une solution d'infiltration des eaux de pluie là où elles tombent. Inspirée de modèles existants, issue d'échanges entre collectivités et acteurs locaux, la gestion intégrée des eaux pluviales propose une alternative environnementale. Elle vient suppléer la construction et l'entretien des réseaux d'assainissement trop coûteux. Au sein du domaine public, dans les parcelles privées, l'aménagement du sol permet une infiltration immédiate ou différée, complété par des comportements simples économiques et écologiques.

Des expériences portées par la Collectivité sont déjà en cours : quartier Favreau-Les Mauges, lotissement Clos Grégoire, groupe scolaire Saint-Pierre Gellusseau, zone économique de Clénay...

LES 4 PRINCIPES :

- Gérer la pluie là où elle tombe ;
- Réduire le volume et les débits d'eau de pluie rejetés dans le réseau et dans le milieu naturel ;
- Intégrer l'eau dans la ville ;
- Assumer l'inondation contrôlée du territoire.

INFOS
Direction de l'Environnement
02 44 09 25 40

En vidéo sur la chaîne YouTube Adopta

TOUS À L'EAU !

Glissé annonce le début de la saison estivale avec l'ouverture des bassins ludiques extérieurs du 15 juin au 22 septembre.

Autre temps fort, le dimanche 16 juin avec l'opération Portes ouvertes du complexe (de 9h à 13h). L'entrée est gratuite lors de cet événement.

Cours de natation

Cet été, des cours de natation pour les enfants (à partir de 6 ans) sont proposés en matinée de 9h30 à 12h15. Plusieurs créneaux sont **ouverts à l'inscription à partir du 27 mai**. Des tests détermineront le groupe de l'enfant selon ses capacités.

3 séries sont programmées :

- du 8 au 18 juillet ;
- du 22 juillet au 1^{er} août ;
- du 19 au 29 août.

INFOS

02 41 71 64 20

glisseo.com**PETIT RAPPEL DES TENUES AUTORISÉES :**

- Femme : maillot de bain, une ou deux-pièces (sont interdits, les combinaisons, tangas, maillots brésiliens, strings, jupes de bain).
- Homme : slip et boxer de bain (sont interdits, les caleçons, shorts, bermudas et tous types de maillots de bain allant au-dessous du genou).



POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE L'EAU

L'Agglomération du Choletais apporte un soin particulier à la qualité de l'eau de Ribou et des zones de captage en amont.

Depuis le 30 avril, un nouveau parking aménagé et financé par l'Agglomération du Choletais est mis à la disposition des usagers en contrebas du pont de la Tortière (RD 200). Il propose une cinquantaine de places sur dalles alvéolaires engazonnées, des talus plantés et une zone de circulation en revêtement perméable pour filtrer les hydrocarbures et éviter leur transfert dans le lac. Il n'est pas accessible aux camping-cars. Une cale de mise à l'eau pour les barques de pêcheurs est venue compléter l'opération.

Comme le rappelle le code de la Santé Publique, partout en France, tout captage utilisé pour produire de l'eau potable doit être protégé par des périmètres de protection réglementaire. Pour lutter contre les pollutions accidentelles ou intentionnelles, l'Agglomération compte aussi sur les bons comportements des acteurs et usagers du bassin versant.

Adopter les bons gestes

Dans nos activités quotidiennes, il est donc nécessaire d'adopter les bons gestes :

- les moteurs thermiques sont interdits sur le lac et le stationnement des véhicules doit obligatoirement se faire sur les parkings aménagés ;
- les activités nautiques sont limitées et réglementées sur le lac et la baignade est interdite ;
- le lavage des voitures aux abords du lac est strictement interdit ;
- tous les rejets de polluants dans l'égout ou sur la voie publique doivent être exclus car ils se retrouvent directement dans le milieu naturel ;
- il ne faut pas rejeter dans le circuit des eaux usées (toilettes, évier...) les restes de désherbants ou engrais, les produits contre les rongeurs, les insectes... ni les hydrocarbures, les détachants, les vernis...

La qualité de l'eau à notre robinet dépend autant des politiques environnementales que de nos comportements citoyens.

INFOS

Direction de l'Environnement
02 44 09 25 40

UN SOUTIEN À L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

L'Agglomération du Choletais pilote la création d'un pôle digital. Situé au Carteron, il abritera des entreprises spécialisées dans le numérique.



© ESSOR INGENIERIE

Porté par l'Agglomération du Choletais et mis en œuvre par Alter éco, le pôle digital est un lieu destiné à favoriser le travail, la rencontre et l'émergence de projets autour de la filière numérique. "Il s'inscrit dans une politique globale de soutien et de développement de l'économie numérique. L'enjeu est ici d'impulser une dynamique en matière d'accompagnement des jeunes entreprises", explique **Michel Champion**, Vice-Président de l'AdC en charge du Développement économique.

Un lieu d'échanges et d'émulation

Situé au Carteron, à côté de l'ESUPEC et à deux pas du Campus universitaire, ce lieu ressource abritera de jeunes entreprises spécialisées dans le numérique, de manière pérenne ou temporaire. Pour être au plus près des besoins et attentes des utilisateurs potentiels, le projet a été élaboré en co-construction avec des entreprises locales. Modulable, sur une surface d'environ 1 500 m², le pôle digital abritera ainsi un hôtel d'entreprises, des bureaux, des espaces de co-working (travail partagé), de télétravail, de réunion, de conférences ouverts à la location ainsi que des espaces de convivialité "pour permettre aux indépendants, entrepreneurs, commerciaux ou bien encore

aux étudiants de travailler dans des conditions professionnelles, et conviviales ! Pour que l'effervescence numérique et ses innombrables opportunités puissent s'y exprimer pleinement." Le pôle digital a été pensé comme un lieu de vie et d'émulation.

Des terrains seront également cessibles à proximité de ce bâtiment pour accueillir, dans le cadre de projets immobiliers, des entreprises évoluant autour du numérique.

Ouverture : courant 2020

INFOS

Direction du Développement économique
02 44 09 26 30

EXPOSITION

UN MONUMENT DE MÉMOIRE

BONCHAMPS PAR DAVID D'ANGERS

27 AVRIL
3 NOVEMBRE
2019

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE
CHOLET

culture.cholet.fr

Le Choletais
L'audace pour réussir

ÉCHEC ET MAT !

Le Cercle d'Échecs de Cholet organise samedi 18 mai place Rougé, une rencontre entre 20 joueurs d'échecs et Yannick Berthelot, Maître FIDE (Fédération Internationale Des Échecs).

C'est la première "simultanée" d'échecs d'un tel niveau qui se déroule à Cholet. À partir de 14h30, Yannick Berthelot affrontera vingt joueurs en même temps. Il se déplacera d'échiquiers en échiquiers pour tenter de remporter les vingt parties.

Ancien champion de France junior en tant que joueur, Yannick Berthelot a remporté en tant qu'entraîneur fédéral, un titre de vice-champion du monde, deux titres européens et quinze titres de champion de France.

Une belle compétition en perspective et certainement quelques coups de maître à retenir pour les amateurs d'échecs.



INFOS
echecs.cholet@gmail.com

LOISIRS PLURIEL UN TEMPS FORT ET CONVIVAL

Samedi 25 et dimanche 26 mai, l'association Loisirs Pluriel de Cholet propose un Festi'Weekend organisé en partenariat avec Cap Animations.

Deux jours d'animations à la Salle des Fêtes, à destination des enfants et adultes adhérents ou non de l'association.

Au programme : des activités ludiques pour les plus jeunes (structures gonflables, jeux en bois, maquillage, ateliers cirque... et le spectacle "Barbe noire") et pour les plus grands (tournoi de poker, tarot, belote, palets...).

Loisirs Pluriel et Cap Animations invitent également à un concert de Sarah Joy (sœur du rappeur Boostee, lui-même parrain de l'association Loisirs Pluriel) samedi 25 mai à 16h, suivi d'une soirée de gala. Loisirs Pluriel de Cholet est une association adhérente du réseau national Loisirs Pluriel. Elle recherche au travers des événements qu'elle organise des fonds pour permettre la mixité dans l'accueil des enfants valides et des enfants en situation de handicap. L'argent récolté sert à l'achat de matériel pour l'accueil et l'épanouissement de tous et à l'organisation d'activités pluridisciplinaires sur le temps extrascolaire.

INFOS
06 09 75 89 56
contact@capanimations.com
Loisirs Pluriel Cholet

VOILÀ L'ÉTÉ !

ENTRÉE GRATUITE

FOIRE EXPO CHOLET DU **30 MAI** AU **02 JUIN**

Parc-Expo La Meilleraie Ouverture **jeudi à dimanche 10h-19h (21h samedi)**

gagnez un séjour POUR 2 PERSONNES SUR L'ÎLE DE MADÈRE* + 3 COFFRETS WONDERBOX

GRAND TIRAGE AU SORT

Remplissez, découpez et déposez votre coupon sur le Stand de Carrefour Voyages lors de la Foire-Expo ! Le tirage au sort aura lieu dimanche sur la scène extérieure à 17h.

Nom :
 Prénom :
 Code postal :
 Ville :
 Tél. :
 E-mail :

* Le séjour doit être pris hors vacances scolaires, avant le 31/10/19. Merci de prendre connaissance du règlement complet disponible sur simple demande au 02 41 38 60 00 ou sur www.foiredecholet.fr. Information importante : en participant vous acceptez de recevoir des mails de la part de la société LEO et de ses partenaires Carrefour Voyages et Top Of Travel.

www.foiredecholet.fr

CHOLET Le Choletais ouest france Le Courrier Voyages top of travel forum ORGANISATION

FOIRE-EXPO DE CHOLET

Habitat et jardin, automobile et motoculture, bien-être, produits malins, bar et gastronomie... du 30 mai au 2 juin, c'est la Foire-Expo de Cholet.

La Foire-Expo de Cholet organisée par l'agence Loire Événement Organisation (L.E.O) est un rendez-vous gratuit qui espère cette année la venue de 40 000 personnes. Ce ne sont pas moins de 300 exposants qui sont attendus sur les 4 jours d'ouverture. La manifestation annonce l'arrivée des beaux jours avec un hall thématique intitulé : "Voilà l'été".

Fête exotique

Le dépaysement est proposé aux visiteurs avec des exposants venus des régions chaudes (Antilles, Polynésie, Cuba...). Tous les sens seront mis en éveil grâce aux restaurateurs, artisans, commerçants venus spécialement pour l'occasion. Le public pourra s'initier au haka, au tressage et découvrir la cuisine antillaise et polynésienne. À l'extérieur, des danses et musiques folkloriques et diverses démonstrations donneront à la manifestation un air de fête exotique.

L'agriculture locale mise à l'honneur

L'Agglomération du Choletais, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, s'est engagée à mettre en valeur la diversité et la richesse de l'agriculture choletaise. 1 000 m² sont dédiés aux savoir-faire agricole et viticole du territoire.

MINI-FERME

Pendant les 4 jours de la Foire-Expo, une ferme vivante "Ma petite ferme chez vous" de Gétigné occupe cet espace où sont organisés 5 enclos accueillant des chèvres, des équidés, des volailles, des lapins et des moutons. À noter également la présence d'une poussinière pour la joie des tout-petits. Des agriculteurs et des viticulteurs de l'Agglomération du Choletais proposeront également leurs produits à la dégustation et à la vente.



AU PROGRAMME :

Jeudi 30 mai : Organisation d'un repas de produits locaux et de saison autour d'un barbecue animé par l'Association des Bouchers du Choletais. Les élèves de la Maison Familiale de la Bonnauderie et deux pâtisseries de Cholet participent à l'animation. Le service est assuré par les agriculteurs membres des associations "Saveurs et Traditions Paysannes" et "Festi furious".

Vendredi 31 mai : Les entreprises de l'agroalimentaire du Choletais font découvrir leurs activités.

Samedi 1^{er} juin : C'est un samedi plus festif à destination d'un public familial. L'Association Départementale des Jeunes Agriculteurs de Maine-et-Loire propose des structures gonflables avec des taureaux mécaniques, des circuits de tracteurs à pédales.

À noter également, la présence du lycée agricole de Pouillé.

Dimanche 2 juin : Ce sont les circuits courts qui sont mis à l'honneur. En présence des interprofessionnels de la filière agricole, les produits locaux sont proposés à la dégustation.

INFOS
foiredecholet.fr



UN PROGRAMME HÉTÉROCLITE

UN RENDEZ-VOUS SPORTIF...

• **vendredi 7 juin - hors compétition**
La journée est consacrée aux échauffements, en préparation des épreuves du week-end. Ces séances appelées "Warm up" s'effectuent sur des obstacles de hauteurs diverses (de 100 à 140 cm).

• **samedi 8 juin**
C'est le début de la compétition. Après une séance préparatoire à 110 cm, 3 grands prix (115, 130 et 135 cm) voient s'affronter les premiers cavaliers.

• **dimanche 9 juin**
5 grands prix à l'affiche (110, 120, 130 et 140 cm), et le grand prix du champion.

• **lundi 10 juin**
Pour le dernier jour du week-end, outre les grands prix avec des hauteurs d'obstacles à 115, 125 et 135 cm, se tient l'épreuve reine durant laquelle les cavaliers et leur monture devront passer des obstacles dont la hauteur est portée à 145 cm.

... ET ÉVÉNEMENTIEL

Durant les trois jours de la manifestation, des animations sont proposées : des baptêmes de poney ; la Jump&drive, une épreuve originale où s'affrontent sur un même parcours une voiture et un cheval ! Au programme également, un repas offert pour tous, le dimanche soir. Nouveauté 2019, un escape game géant : 4 séances d'1h de 20 joueurs chacune.

JUMPING DE CHOLET

La compétition équestre franchit tous les obstacles pour devenir un événement incontournable du territoire.

La 48^e édition du Jumping de Cholet se déroule les 8, 9 et 10 juin à l'hippodrome de Clénet. Proposée par le Comité d'Organisation des Concours Hippiques de Cholet (COCHC) qui s'entoure d'une soixantaine de bénévoles, la compétition de sauts d'obstacles s'inscrit au fil des ans, comme un événement équestre de haut niveau.

La qualité des infrastructures fournies par le pôle équestre et celle de l'organisation participent de l'attrait de l'événement. Mais plus que tout, c'est l'exigence sportive qui situe la compétition équestre parmi les plus importantes de la région. La hauteur des obstacles à franchir par les chevaux et leurs cavaliers détermine le niveau de l'épreuve. En l'occurrence les barres que doivent passer les équidés sont portées cette année à 1m45 !

Le Jumping de Cholet s'est également entouré d'officiels qui œuvrent dans des concours internationaux (Présidente du jury, Chef de piste...).

L'objectif sur le moyen terme poursuivi par le Comité d'organisation est double. D'une part élever le Jumping de Cholet au niveau national voire international, et d'autre part fidéliser un public connaisseur ou néophyte sur les trois jours de la manifestation. La dotation de l'ensemble du week-end pour les cavaliers s'élève à 38 550 €.

Entrée libre

INFOS

Comité d'Organisation des Concours Hippiques de Cholet
cholet.cso@gmail.com

POURQUOI JARDINER AU NATUREL ?



© FOTOLIA

Cueillir, ramasser ses propres fruits et légumes dans le jardin potager que l'on a préparé, entretenu au naturel fait de plus en plus d'adeptes.

L'interdiction au 1^{er} janvier 2019 d'utiliser des produits phytosanitaires dans les jardins privés participe des nouveaux comportements adoptés par les jardiniers non professionnels. Un nombre croissant de citoyens s'adonne à la culture d'un jardin potager. Outre l'aspect économique et celui du plaisir, l'exercice nécessite de la patience et quelques rudiments de base. Le respect de l'environnement, le désir de consommer mieux font partie des priorités affichées par les citoyens.

Jardiner au naturel, c'est quoi ?

Les légumes et les fruits poussent aussi bien sans utiliser de produits phytosanitaires ni d'engrais chimiques. En effet, ces derniers appauvrissent le sol et sont nocifs pour la santé. Diverses techniques faciles à apprendre et à exploiter tout au long de la

croissance des plants et semis, permettent le respect de la terre par l'utilisation de produits naturels. La rotation des cultures, un arrosage adapté ainsi que l'usage de paillage et autres procédés selon les différentes phases du jardinage sont autant d'actions qui plaident en faveur du respect de l'environnement et des consommateurs.

Les jardiniers amateurs sont souvent démunis devant un processus dont ils ignorent tout. Il leur faut apprendre et maîtriser les solutions les plus adaptées, s'initier à l'exercice d'une pratique prometteuse, d'une récolte abondante et variée. Le savoir-faire et le retour sur expériences contribuent à l'apprentissage des nouveaux adeptes de la culture d'un jardin potager au naturel.

INFOS

maineetloire.msa.fr

UNE MATINÉE D'ÉCHANGES ET DE CONSEILS

Le comité local Cholet Montfaucon-Montigné de la Mutualité Sociale Agricole, en partenariat avec l'Agglomération du Choletais, les associations du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Loire Anjou, les Jardins familiaux et les Incroyables Comestibles proposent **un temps fort, ouvert à tous et gratuit, samedi 18 mai de 9h30 à 12h.**

Sur les parcelles du Jardin familial Guilleux, rue Paul-Doumer à Cholet, des ateliers pratiques (biodiversité, fabrication de compost, associations de plants, lutte contre les insectes nuisibles...), des temps d'échanges, des animations paillage sont organisés au profit des jardiniers non professionnels.

Après un temps passé au jardin et dans les divers ateliers, un moment de convivialité viendra clôturer la matinée.

DU GESTE À L'EMPLOI



Jeudi 13 juin, des employeurs viennent à votre rencontre dans le quartier Favreau-Les Mauges pour vous permettre de tester leurs métiers.

Aux côtés de professionnels, testez les métiers d'auxiliaire de vie, de tourneur-fraiseur, de menuisier, de chauffeur routier, de préparateur de commande, de vendeur, de caissier, de cuisinier... tout cela en un après-midi, dans un même lieu. Faites-vous connaître, montrez vos talents quels que soient votre âge et votre parcours professionnel.

Rendez-vous le 13 juin à la Maison de l'Enfance, 8 rue René-Caillé. Participation sur inscription Service Emploi du Choletais 02 44 09 25 90

Partenaires de l'opération : Pôle emploi, Mission locale, Département de Maine-et-Loire, ADAPEI Formation, Préfecture, DIRECCTE, AFODIL, Régie de quartier.

LA PUBLICATION A GÉNÉRÉ :

10 147 PERSONNES TOUCHÉES

6 400 VUES

1 040 CLICS



@villedecholet

Rejoignez-nous !

QUELLE HISTOIRE !



LA NAISSANCE D'UN CŒUR DE VILLE

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle la ville de Cholet est coupée en deux en son centre.

Difficile d'imaginer le centre-ville actuel sans sa grande place. Pourtant, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, époque à laquelle le Conseil municipal décide de créer une place centrale, l'actuelle place Travot n'est qu'un vaste marécage où s'écoule un ruisseau. Sous l'Ancien Régime, il y est même fait mention d'un moulin. Deux cents ans plus tard, le cadastre napoléonien de 1811 parle de l'emplacement comme de "prairies" appartenant à l'hôpital. Malgré la présence d'une jetée, cette zone humide sépare le quartier Saint-Pierre du quartier Notre-Dame. Afin de construire une place, la ville rachète les terrains inondables de l'hôpital, les assèche et canalise le ruisseau de Pineau. La place est inaugurée en 1840 et ornée du buste du général Travot placé en son centre sur un piédestal. Pour compenser la différence de hauteur avec la rue, des marches entourent la place. À cette époque, deux rangs d'arbres sont plantés. Le buste du général Travot est retiré une vingtaine d'années plus tard. Fin XIX^e siècle, de splendides bâtiments entourent la place : la mairie, le théâtre, les halles

mais aussi de belles demeures et des magasins. Ce lieu qui, jadis, coupait la ville en deux, est peu à peu devenu un centre d'attraction pour les habitants et les voyageurs, mais aussi un lieu de célébration des fêtes civiles (Mi-Carême, Saint-Denis, fête du 14 juillet) ou militaires, (tocsin de la mobilisation, discours de la victoire...), et une place commerciale (marchés)... La place a sa forme définitive et ne change guère jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. En 1950, pour s'adapter au développement de la circulation automobile, la place est goudronnée et transformée en vaste parking. Afin d'égayer cette place dénaturée, en 1968, la partie haute est transformée en petit square avec une fontaine et des arbres. La partie basse reste un parking et une rue scinde la place en deux. La place Travot, dans sa configuration actuelle, est toute jeune, une vingtaine d'années seulement !

Sources : Archives municipales de Cholet. Fournier, Brousseau et Thooris : Mémoires historiques et archéologiques.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LES ARCHIVES MUNICIPALES

C'EST QUOI

LES PESTICIDES ?



Les pesticides sont des produits chimiques utilisés dans l'agriculture ou dans les parcs et jardins. La France en utilise des dizaines de milliers de tonnes chaque année pour cultiver les céréales, la vigne, les fruits et légumes...

Mais à quoi servent-ils ?

Tous ont pour point commun d'éliminer les organismes considérés comme nuisibles pour les cultures : les insectes, les animaux, les champignons ou même d'autres végétaux, que certains appellent "mauvaises herbes". Pendant des siècles, les paysans ont enlevé ces plantes indésirables à la main ou avec de simples outils pour éviter qu'elles n'étouffent leurs cultures.



Glypho... quoi ?

Mais depuis 40 ans, on utilise du glyphosate : ce produit chimique, pulvérisé sur les herbes indésirables les élimine très rapidement. Pour tous ceux qui cultivent la terre, c'est un gain de temps et d'argent considérable ! Or depuis, on s'est aperçu que le glyphosate et les autres pesticides présentent des risques pour la santé.



Des lois pour interdire

De nouvelles lois commencent donc à limiter leur usage. En France, l'utilisation du glyphosate a ainsi été interdite dans les parcs et jardins publics. Et depuis janvier 2019, les particuliers ne peuvent plus acheter de produits pesticides pour leur jardin ou leur potager. Toutefois, des associations écologistes réclament que la loi interdise purement et simplement l'utilisation de ces pesticides, pour tous les domaines d'activités (agriculture, voies de chemin de fer etc.).



Zéro phyto

La Ville de Cholet est engagée dans une politique de protection de l'environnement, de la ressource en eau et de la biodiversité. En 10 ans, l'utilisation des produits pesticides utilisés par les jardiniers de la Ville a diminué de 99,9 % : de 350 kg en 2007 à 0,11 kg en 2018. Il existe des moyens plus "naturels" et respectueux de l'environnement pour limiter la prolifération de cette végétation spontanée. Mais ils sont nettement moins radicaux que les produits phytosanitaires. Ils demandent également beaucoup plus de bras, donc plus de temps, soit plus d'argent !



CHOLET PASSION

LA PROXIMITÉ N'EST PAS UN VAIN MOT À CHOLET

Ces derniers mois, des manifestations et des mobilisations ont émaillé le quotidien des Français. Du sentiment de n'être pas considérés par le Chef de l'État est née une colère immense que le pouvoir exécutif a eu bien du mal à canaliser.

Le peuple français ne représente pas une société immobile car il peut se replier, se rigidifier, voire se liquéfier comme on a pu le déplorer au cours de l'Histoire.

Le profond mal-être qui vient d'éclater révèle une société française qui a glissé de la confiance à la méfiance à l'encontre de toutes nos institutions au risque de devenir une société de défiance sans repères, flottant au gré notamment des réseaux sociaux.

Depuis l'élection d'Emmanuel Macron, les Maires ont été écartés des décisions qui les concernaient et n'ont pas retrouvé les recettes fiscales nécessaires au développement de leur territoire qui avaient été confisquées sous François Hollande, Emmanuel Macron étant à la manœuvre à ses côtés.

Aujourd'hui, force est de constater que les élus locaux, au contact quotidien des habitants et au plus près de leurs aspirations, sont les plus à même d'estimer quelles sont les politiques de proximité à mettre en place afin que collectivement nous repensions nos solidarités, nos déplacements, nos équipements.

Le dialogue, la proximité, l'investissement collectif sont les meilleures réponses face à une dérive individualiste, voire anarchiste. Les Maires et les élus municipaux représentent, quoi qu'en pense le Président Macron, le dernier refuge représentatif en lequel les Français ont encore confiance.

Les Maires sont, en effet, un rouage essentiel de la démocratie de proximité. Les élus locaux ont pourtant interpellé, alerté. Gilles Bourdouleix est comme ses collègues maires en première ligne face aux difficultés et aux souffrances de certains de nos concitoyens touchés par la hausse de la CSG, les taxes sur les carburants, l'indexation au-dessous de l'inflation des retraites, la baisse des APL...

Les collectivités, comme les Français, ont besoin que l'on donne le cap et surtout que l'on définisse une méthode qui permette à chacun d'y adhérer, d'y être associé. C'est la condition sine qua non pour réussir un projet collectif.

Le sens de la fraternité permet à la Majorité municipale de construire à Cholet des actions de solidarité auprès des plus fragiles et des personnes en difficulté. La fraternité est cultivée par un travail bienveillant et efficace des élus, des services municipaux, des acteurs locaux associatifs ou sociaux.

La proximité, elle aussi, n'est pas un vain mot à Cholet. Elle se traduit au quotidien et s'inscrit dans l'engagement indéfectible de la Majorité pour l'échange et la concertation. À travers sa présence permanente sur le terrain, au contact des administrés. Lors de réunions publiques, les Choletais sont informés, associés à la décision (réforme des rythmes scolaires, rénovation des Halles, du quartier de la Gare etc.).

C'est à des réponses concrètes aux multiples soucis du quotidien, grands et petits, que tous les efforts de la majorité tendent. Les grands projets de notre Ville pour tous les âges de la vie, les Choletais peuvent les voir concrètement à travers les réalisations récentes déjà achevées ou les chantiers actuellement en cours.

L'équipe "Cholet Passion" travaille à anticiper et maintenir la qualité de vie que les Choletais plébiscitent.

Les Conseils citoyens en sont l'illustration. Institués en 2015, ce sont des espaces de concertation et de consultation à l'échelle d'un quartier, entre les habitants et la Collectivité, sur les questions d'intérêt général (sociales, sociétales et environnementales), les projets de renouvellement urbain, les programmes de réussite éducative. Ils sont associés au pilotage du Contrat de Ville et leur participation concerne tous les volets du contrat et tous les dispositifs pouvant y être liés.

Ils ont ainsi pour objectifs de renforcer le dialogue entre citoyens mais aussi avec les pouvoirs publics dans les quartiers prioritaires, et d'inciter les habitants à être source de propositions pour améliorer leur cadre de vie. Les Conseils citoyens sont connus et reconnus par les acteurs professionnels, politiques, locaux, leur permettant plus facilement de se faire entendre.

Dans le cadre du Contrat de ville nouvelle génération, piloté par la Ville et l'Agglomération du Choletais, quatre Conseils citoyens ont été constitués : Jean-Monnet, Bretagne-

Bostangis, Favreau-Les Mauges et Colline-Villeneuve.

Concrètement, l'Agglomération du Choletais a apporté son soutien aux partenaires à hauteur de 137 500 € pour des actions de cohésion sociale, cadre de vie et emploi dans les quartiers. Cinquante-six projets ont ainsi été choisis par les financeurs et approuvés par les Conseils citoyens.

Le Conseil citoyens Favreau-Les Mauges a la particularité d'être au cœur du Projet de Renouvellement d'Intérêt Régional (PRIR). Il est donc régulièrement consulté à ce sujet par l'Agglomération du Choletais et la Ville de Cholet.

Toujours très impliqués dans une démarche de dialogue et de construction avec les Choletais, les élus de la Majorité ont, par ailleurs, initié depuis de nombreuses années les réunions de quartiers hier, les Rencontres Citoyennes, aujourd'hui.

Fruit d'un processus d'échanges entre la population et les élus, il s'agit d'entendre les préoccupations et de répondre aux défis que connaît Cholet.

Les Rencontres Citoyennes prennent tout leur sens où la concertation collective, l'écoute et la confrontation des idées permettent à chacun de prendre part à la construction de la ville. C'est ainsi que près de 80 % de réponses favorables sont apportées aux questions posées lors des réunions.

Des rendez-vous avec les élus et notamment l'élue chargée des quartiers et le(s) technicien(s) dans les quartiers sont également organisés pour mieux comprendre et évaluer la demande des riverains.

La Municipalité a invariablement pour ambition de rapprocher la Collectivité des Choletais. La démocratie locale n'a de sens que si tous ses acteurs s'en saisissent, à savoir les Choletais, les élus, le tissu associatif...

Autant d'initiatives concrètes que l'équipe de "Cholet Passion" prend et qui visent à poursuivre un seul objectif : améliorer le quotidien des Choletaises et des Choletais.

Car c'est de l'écoute, de la proximité et du terrain, que naissent les solutions de bon sens.

L'équipe Cholet Passion

DEVELOPPER LES CONSEILS CITOYENS

Une des revendications fortes formulées par les cortèges de manifestants dans le cadre du mouvement dit des gilets jaunes porte sur davantage d'écoute et de capacité donnée à faire valoir des points de vue entre deux scrutins. Si cette revendication concerne les pouvoirs politiques au plan national, rien n'empêche de la démultiplier au niveau local. Ainsi, les actuels contrats de ville doivent comporter des conseils citoyens dans les quartiers retenus comme prioritaires. Pour le contrat de ville de Cholet, porté par l'agglomération du Choletais, c'est le cas pour les quartiers Bretagne-Bostangis, Favreau-Les

Mauges, Colline-Villeneuve et Jean Monnet. Ces conseils sont composés d'habitants tirés au sort et volontaires et de partenaires intervenant sur le quartier. Rien ne s'oppose à une généralisation de ces conseils à l'ensemble de la ville. Cela aurait toute sa justification dans une ville de la taille de Cholet où la notion de quartier a du sens et où les préoccupations du quotidien ne sont pas forcément les mêmes d'un secteur à l'autre. C'est aussi un moyen supplémentaire de créer du lien entre habitants, entre citoyens et décideurs. La réalisation de grands projets comme ceux engagés autour de la gare ou dans

le cadre du vaste projet Meilleraie-nouveau stade de La Treille constitue également une justification supplémentaire d'impliquer les habitants de ces quartiers. Enfin, il pourrait être donné la parole à ces conseils lors des traditionnelles rencontres citoyennes de septembre pour un compte-rendu des propositions formulées et actions menées. Ces réunions y trouveraient ainsi un nouveau souffle. Cette évolution qui nous paraît positive repose sur une adhésion de la municipalité à cette proposition mais aussi sur une réelle implication des habitants.

Un nouvel élan pour Cholet

L'OBJET



LA BORNE CAMPING-CARS

En service depuis la mi-mars, la nouvelle borne d'accueil de camping-cars a été inaugurée vendredi 29 mars. Située sur le parking du Stade Omnisports, rue Jean-Bouin, à proximité du skatepark, elle vient combler un manque parfois pointé du doigt ces dernières années par les camping-caristes, Choletais ou non. "Il fallait trouver un terrain pas trop loin du centre-ville, pas trop loin de la campagne, tout en étant relativement à l'écart pour rester discret. Études de faisabilité, aménagement... tout cela prend du temps", confie **Annick Jeanneteau**, Adjoint au Maire en charge des Quartiers, de la Voirie et des Espaces verts.

Juste à côté, 6 places de stationnement complètent l'offre de cette aire de services pour camping-cars. Un aménagement attendu par les aficionados : "ce lieu est idéal pour une aire d'accueil. À proximité du parc, de la piscine, des commerces du centre-ville, des restaurants, du cinéma...", se réjouit **Georges Rousselot**, membre de l'association Camping-cars Nord Deux-Sèvres.

Services proposés :

- approvisionnement en eau potable (4 € / 10 min) ;
- approvisionnement en électricité (4 € / 8 h de chargement) ;
- possibilité de vidanger les eaux usées
- paiement des prestations par carte bancaire, sur la borne ;

À noter : le stationnement gratuit (6 places pour camping-cars) ne doit pas excéder 7 jours consécutifs.

417 000 CAMPING-CARS EN FRANCE

Bien que l'existence des camping-cars remonte au début du XX^e siècle, ce n'est que dans les années 80 que ce type de véhicule se démocratise. En France, le parc de camping-cars est estimé à 417 000 unités et ce mode de transport est toujours très tendance. Seules 7 % des communes sont équipées d'une aire de services.

INFOS PRATIQUES

HÔTEL DE VILLE
02 72 77 20 00
contactville@choletagglomeration.fr

HÔTEL D'AGGLOMÉRATION
02 44 09 25 00
contactagglo@choletagglomeration.fr

MAIRIE ANNEXE DU PUY SAINT BONNET
02 41 56 41 76
mairie-puy-saint-bonnet@choletagglomeration.fr

cholet.fr

CHOLETmag

Mensuel municipal d'information, réalisé par la direction de la Communication de la Ville de Cholet / **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** Michel CHAMPION / **CONTACT** Hôtel de Ville 49321 Cholet cedex tél. 02 72 77 20 00 choletmaginternet@choletagglomeration.fr / **DIRECTION DE LA COMMUNICATION** Delphine STÉPHAN / **RÉDACTEUR EN CHEF** Goulvenn DEBOIS / **RÉDACTION** Marion VILLET - Éric BOUFFANDEAU Apolline LAURENT - Goulvenn DEBOIS - Nathalie LUCAS / **PHOTOS** Étienne LIZAMBARD - Mathilde RICHARD - Shutterstock / **COMPOSITION** Stéphane BLANCHARD / **RELECTURE** Les Décoquilleurs **IMPRESSION** ICI / **DISTRIBUTION** Mediapost Tiré à 30 000 exemplaires **DÉPÔT LÉGAL** avril 2019

Cholet mag est imprimé sur un papier Cocoon 60 silk composé de 60% de fibres recyclées.

Pour ses **170** ans, l'**OHC** invite
les musiciens de l'Agglomération du Choletais

Festival
OHC 170'

18 & 19 mai

EXPO

CONCERTS

Avec le soutien de
la Ville de Cholet

CHOlet
l'entrepreneante

Surprenant
CHOLETAIS

PARC DE MOINE
Tout le programme sur **OHC-49.fr**

L'AGENDA SUR CHOLET.FR

Pour toute publication dans l'agenda sur cholet.fr, contacter la direction de la Communication
au 02 72 77 23 83 ou choletmaginternet@choletagglomeration.fr

